



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Ministre

Paris, le 24 décembre 2020

À l'attention des représentants des personnels de la police nationale et de la gendarmerie nationale

Madame, Monsieur

Policiers et gendarmes, aidés par les personnels civils, administratifs, techniques et scientifiques, font un travail courageux au service de la Nation.

Conscient du respect et de la reconnaissance que le Gouvernement leur doit, le Président de la République a annoncé le 8 décembre dernier la tenue du « Beauvau de la sécurité ». Cette initiative inédite permettra de réfléchir, après le Livre blanc récemment publié, aux grands sujets présents et à venir du ministère de l'Intérieur, afin d'aider ceux qui nous protègent.

À l'occasion de notre rencontre, je vous ai fait part de mon intention de vous écrire afin de partager avec vous la démarche du « Beauvau de la sécurité », dont j'ai proposé au Président de la République et au Premier ministre qu'il s'apparente à un grand débat sur la sécurité intérieure.

Sur le fond, notre intention est claire : nous voulons apporter des réponses concrètes aux difficultés structurelles que connaissent nos forces de l'ordre depuis de nombreuses années.

Si nous nous y attaquons courageusement depuis 2017, ces difficultés viennent de loin et appellent aujourd'hui une réponse d'une ampleur inégalée.

Vous le savez, j'en ai dénombré 7 devant la commission des lois de l'Assemblée nationale le 30 novembre dernier, comme autant de « péchés capitaux » du ministère de l'Intérieur : la formation (initiale et continue), l'encadrement, les conditions matérielles, la captation vidéo, le contrôle interne (inspections), les effectifs de maintien de l'ordre et le lien police / population.

Je vous propose que ces difficultés, dont la liste peut bien sûr être amendée sur votre proposition, constituent nos chantiers de travail que je souhaite voir menés en parfaite symbiose avec le dialogue social que j'ai toujours prôné.

Pour chacun de ces chantiers, le Gouvernement souhaite que nous puissions identifier tout à la fois des réponses de court terme mais également les bases de la future loi de programmation de la sécurité intérieure pour 2022 qui marquera la modernisation du ministère de l'Intérieur pour les décennies à venir.

Sur la forme, ce grand débat se tiendra de fin janvier à mai et sera structuré autour de deux dimensions.

Sur le terrain tout d'abord, à l'occasion de déplacements hebdomadaires au contact des forces de l'ordre dans leurs lieux de vie, de travail ou de formation. Ces échanges directs, que je mènerai personnellement, et où toutes les questions pourront être abordées sans tabou, seront également organisés avec la société civile, qu'il s'agisse des élus locaux, du monde de l'entreprise ou des citoyens.

.../...

Au-delà des lieux dans lesquels se tiendront ces grands débats, je souhaite que des « cahiers de doléances » soient mis à la disposition des agents dans l'ensemble des sites de la gendarmerie nationale et de la police nationale. Les contributions des agents seront ensuite recueillies, partagées entre nous, analysées et intégrées aux conclusions.

Parallèlement, je présiderai une réunion de travail à Beauvau toutes les deux semaines sur chaque chantier durant ces 4 mois.

Ces rencontres devront proposer à chaque fois un éclairage international sur le sujet traité, un état des lieux précis et permettre d'échanger sur des propositions.

Je souhaite par ailleurs que ces échanges réunissent police et gendarmerie, non pour nier la singularité de chacune des deux forces (je suis très attaché à garder l'identité propre à chacune), mais au contraire pour se nourrir des meilleures pratiques qu'elles proposent.

Outre les responsables de l'administration et les représentants des personnels, y participeraient des « grands témoins » – représentatifs de la diversité des points de vue sur le sujet traité –, des parlementaires ainsi que maires urbains et ruraux désignés par les associations d'élus que je vais solliciter.

Je vous annonce par ailleurs que le Président de la République et le Premier ministre participeront personnellement aux temps forts du « Beauvau de la sécurité », témoignant de l'importance des engagements qui y seront pris.

Le cadre étant posé, je vous invite à me faire part d'ici au 10 janvier prochain de votre accord pour participer à cette démarche et de vos amendements éventuels sur la méthode proposée. Sur la base de vos retours, une multilatérale préparatoire réunissant les représentants des personnels des deux forces sera organisée avant le lancement fin janvier.

Vous l'aurez compris, il s'agit là d'une occasion historique de répondre aux défis auxquels font face nos forces de l'ordre. Au regard de l'importance de l'enjeu, je sais pouvoir compter sur votre engagement, comme vous savez compter sur mon soutien total et exigeant.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Gérald DARMANIN